





Sur la parcelle cadastrée section A numéro 792, deux édifices.

A gauche, un édifice en parpaings jointoyés surmonté par de la tôle ondulée.
Au sol, une dalle béton. Les murs sont en parpaings jointoyés à l'état brut.





A droite, un édifice composé d'une structure en bois surmonté par de la tôle ondulée. Au sol, de la terre battue. Au fond et à gauche, un mur de parpaings jointoyés à l'état brut.





3.2 INTÉRIEUR :

3.2.1 ENTRÉE / REZ-DE-CHAUSSEE :

Au sol, du carrelage.

Les plinthes sont en bois, recouvertes de peinture.



Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.





Fixé sur le pan de mur de droite, un convecteur électrique de marque AIRELEC.



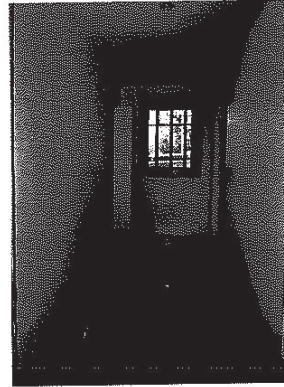
En partie gauche de la pièce, sur les pans de mur de droite et de gauche, un placard en bois mélaminé ouvrant à six portes avec poignées tirage.



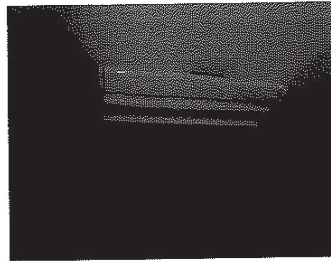
**3.2.2 WC / REZ-DE-CHAUSSEE (PREMIERE PORTE DROITE
SUR ENTREE):**

Au sol, du carrelage.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.



Fixé sur le pan de mur de gauche, un convecteur électrique de marque AIRELEC.



Un cabinet d'aisance avec réservoir dorsal, abattant et lunette.

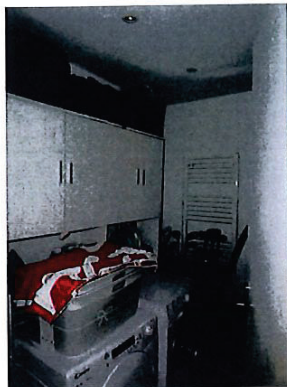


3.2.3 BUANDERIE / REZ-DE-CHAUSSEE (DEUXIÈME PORTE DROITE SUR ENTRÉE) :

Au sol dans la continuité, du carrelage.



Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.



Fixé sur le pan de mur de face, un sèche-serviettes électrique recouvert de peinture.



Un meuble en bois mélaminé ouvrant à deux portes, accueillant un évier en plastique à un bac avec robinet mitigeur et égouttoir en partie droite. De part et d'autre, fixé au mur, un meuble en bois mélaminé ouvrant à deux portes avec poignées tirage.



3.2.4 SALON / REZ-DE-CHAUSSEE (PORTE FACE SUR ENTREE) :

Au sol, du parquet.

Les plinthes sont en bois, recouvertes de peinture.

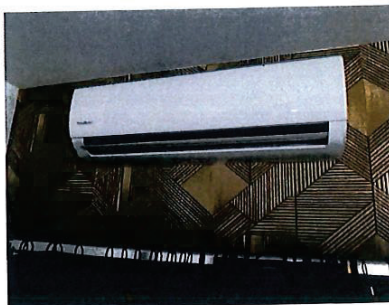


Les pans de mur de droite et de gauche sont recouverts de peinture. Le pan de mur accueillant la porte d'accès est doublé de lés de papier peint. Sur le pan de mur de face, un revêtement en bois.





Fixé sur le pan de mur accueillant la porte d'accès, un bloc de climatisation réversible de marque KAISAL.



Un poêle à bois.



3.2.5 SEJOUR-CUISINE / REZ-DE-CHAUSSEE (DANS LA CONTINUITÉ DU SALON) :

Au sol, du parquet.

Les plinthes sont en bois, recouvertes de peinture.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture. Le pan de mur de face est doublé de lés de papier peint.





Fixé sur le pan de mur de face, un bloc de climatisation réversible de marque KAISAI.



En partie droite de la pièce, une cuisine aménagée.



Au sol, côté cuisine, des dalles de PVC.



La cuisine se compose d'un plan de travail en bois mélaminé accueillant un évier en PVC à un bac avec robinet mitigeur, douchette, égouttoir en partie droite ainsi qu'une plaque de cuisson à induction. Au-dessus de la plaque de cuisson, une hotte aspirante.

En allège, un ensemble de meubles de cuisine avec portes, tiroirs et poignées tirage.

Encastré, un four de marque NEFF.

Deux miches sont présentes en partie droite.

Encastrés, un réfrigérateur et un congélateur.

Au mur, une crédence de dalles PVC.





